

Le Pailherou

BULLETIN MUNICIPAL DE PAILHARÈS - MAI 2021

APPEL À PARTICIPATION

Création de jardins partagés à Pailharès

Un projet de jardins partagés est actuellement à l'étude à Pailharès. L'idée est d'utiliser un terrain communal laissé vacant par Colette Vialle lorsqu'elle a pris sa retraite pour installer des jardins potagers qui seraient mis à disposition des habitants du village.

Le projet est porté par la mairie et piloté par Guy Blanchard, membre du conseil municipal et paysan à la retraite. Tout est à créer

et définir collectivement avec les futurs utilisateurs, de l'aménagement des lieux à la gestion de l'eau, en passant par les modalités de participation. Si c'est un projet qui vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Guy Blanchard au 06 27 08 71 05.



ZOOM SUR...

Réparations en urgence à la Saigne

Dimanche 18 avril, Noël Hamon, employé municipal, découvre que le réservoir d'eau potable communal situé sous le col du Buisson est presque à sec.

Avec l'aide des techniciens d'Arche Agglo, Noël passe la journée de lundi à en-

quêter pour trouver la source du problème, jusqu'à inspecter les tuyaux avec une caméra vidéo endoscope.

Finalement, la cause de la panne est repérée : un glissement de terrain a endommagé un tuyau qui achemine l'eau depuis la source de la Saigne jusqu'au réservoir.

Mardi matin, les 3 hommes creusent une tranchée à l'aide d'une pelleuse,

découpent et remplacent le tuyau abîmé, puis rebouchent et tassent le terrain. Grâce à leur intervention rapide, aucune coupure d'eau n'a été à déplorer.

Depuis que la compétence de l'eau a été reprise par Arche Agglo, leurs techniciens se forment petit à petit aux particularités du réseau de Pailharès. Noël Hamon, qui connaît le réseau dans ses moindres recoins, pilote les opérations sur place et transmet ses compétences. Les heures passées par Noël sur le réseau d'eau sont prises en charge par Arche Agglo.

AGENDA

7 MAI 2021

Conseil municipal

Salle du conseil - 19h

Publication de l'ordre du jour sur pailhares.fr quelques jours avant le Conseil.

8 MAI 2021

Cérémonie

commémorative

Monument aux morts - 11h

Anne Schmitt, maire de Pailharès, officiera lors d'une cérémonie commémorant la fin de la 2^{de} guerre mondiale.

VIE MUNICIPALE

Débroussaillage

Jusqu'à présent, pour le débroussaillage des routes et chemins communaux, la commune de Pailharès employait chaque année les services d'une entreprise spécialisée.

Pour permettre plus de souplesse et de réactivité dans le débroussaillage, Pailharès louera désor-

mais du matériel de débroussaillage (un tracteur et une épaveuse) à la commune de Lafarre et Noël Hamon, employé communal, effectuera directement le travail.

Le 21 avril, une convention a été signée dans ce sens entre les deux communes.



Ci-dessus Noël Hamon et les techniciens d'Arche Agglo interviennent sur la canalisation endommagée.

ZOOM SUR...

Le budget de Pailharès

Le 9 avril 2021, le Conseil Municipal de Pailharès a validé les comptes de 2020 et voté le budget primitif pour 2021.

LES RECETTES

En 2020, les recettes de la commune, d'un montant de 320 184 euros, provenaient principalement :

- des impôts directs locaux, notamment la taxe foncière bâti et non-bâti ;
- des dotations communautaires de la part d'Arche Agglo ;
- et des dotations de l'état, de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou encore du département de l'Ardèche.

Pailharès dispose également d'autres sources de revenu :

- les loyers payés par les particuliers qui louent les appartements communaux et ceux payés par les professionnels qui louent des locaux communaux sur

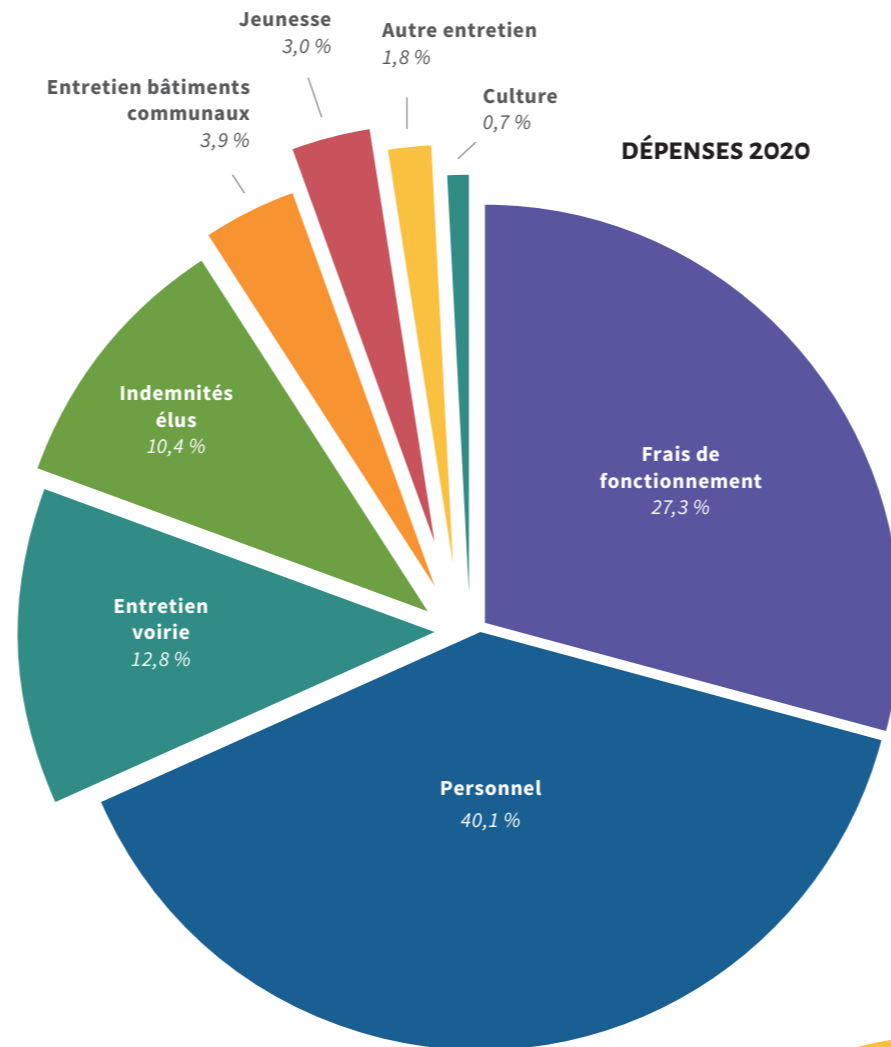
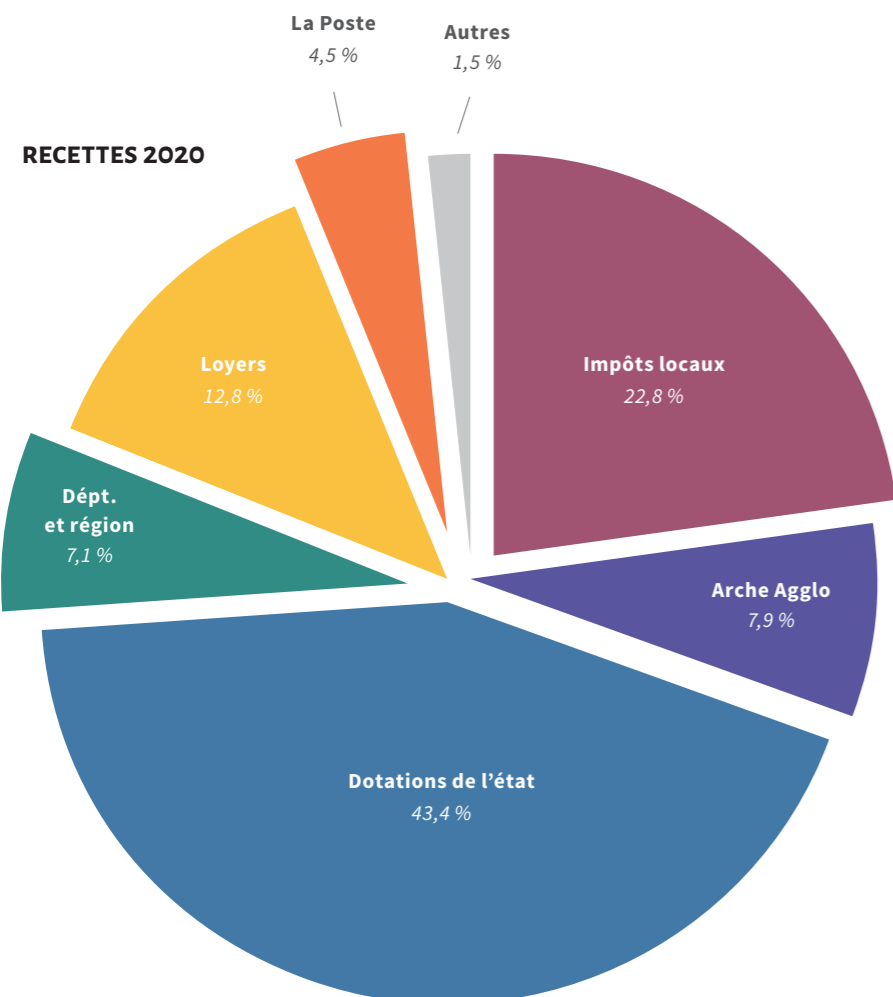
Pailharès (Nectardéchois, le Restaurant l'Amarante) ;

- l'indemnité forfaitaire versée par La Poste pour compenser les frais de fonctionnement de l'Agence Postale ;
- ainsi que des ressources diverses telles que les concessions cimetières, la redevance ordures ménagères ou encore la location de la salle des fêtes.

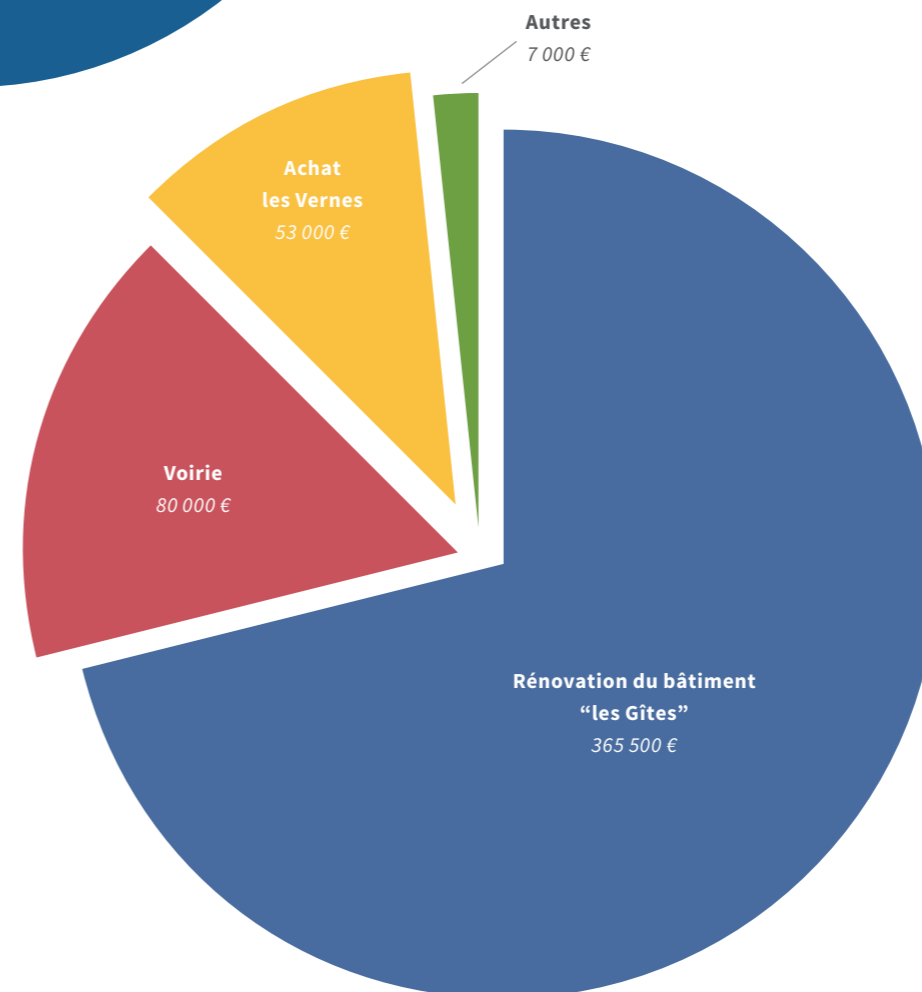
LES DÉPENSES

En 2020, le budget de fonctionnement de Pailharès était de 219 654 euros, divisé entre :

- les frais de fonctionnement courants, tels que les fournitures de bureau et l'électricité pour les bâtiments communaux et l'éclairage public ;
- l'entretien et les réparations des bâtiments municipaux ;
- l'entretien courant de la voirie, c'est à dire le déneigement, le débroussaillage



INVESTISSEMENTS prévus en 2021



- et l'élagage ;
- les contributions aux écoles de Saint-Félicien ;
 - les salaires des employés municipaux et l'ensemble des charges associées ;
 - les indemnités des élus et les charges associées ;
 - et le soutien à la culture et aux associations.

LES INVESTISSEMENTS

En 2021, le conseil Municipal a voté un budget d'investissement de 635 005 € qui sera utilisé principalement pour :

- la réfection du bâtiment des Gîtes ;
- la réfection et le goudronnage de plusieurs chemins communaux (chemin de

Tisseron, chemin de Gaillardon et plusieurs tronçons de la route du Col du Marchand) ;

- l'achat du terrain des Vernes (voir le Pailherou de janvier 2021).

Pour aider au financement de ces projets, la commune sollicitera les aides de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du département et du Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche (SDE07).

L'ENDETTEMENT

Globalement, les finances de la commune sont saines et Pailharès est peu endettée.

Pailharès est endetté à hauteur de 185 819 € plus les intérêts, qui a servi à financer :

- la réfection de la nouvelle mairie ;
- l'aménagement des logements communaux au-dessus de la salle Billon ;
- la construction du gymnase de Saint-Félicien.

L'emprunt correspondant à l'extension du réseau d'eau potable a été repris par Arche Agglo lors du transfert de la compétence de l'eau en 2020.

L'ÉDITO DU MAIRE

L'édito

Pour les communes, l'arrivée du printemps rime avec le bouclage des comptes de l'année précédente et l'élaboration du budget de l'année à venir.

Difficile de tout prévoir en ces temps difficiles mais nous avons décidé de continuer d'avancer pour préparer l'avenir au mieux face à la crise sanitaire et les incertitudes économiques à venir.

Nous avons notamment l'ambition de permettre aux Pailherous de continuer à profiter d'une qualité de vie faite d'équilibre et de proximité avec la nature. Ainsi, deux projets sont prioritaires cette année.

La rénovation du bâtiment des « Gîtes » mettra l'accent sur l'optimisation de la performance énergétique et l'amélioration des conditions de vie des habitants. Notre objectif est de proposer aux Pailherous des logements communaux confortables à prix abordable, et ainsi mieux faire face à l'augmentation des prix du foncier.

- La valorisation du territoire des Vernes sera menée grâce à un bail rural environnemental. Notre intention est de maintenir ou réinstaller sur ces terrains une activité agricole productive tout en prenant soin des terres et en protégeant la ressource en eau.

Les finances de la commune sont saines. Notre budget a été voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 9 avril 2021. Nous vous le présentons ci-contre, en souhaitant que nos choix répondent à vos attentes.

Ce mois d'avril reste marqué par la crise sanitaire, fort heureusement les malades de Pailharès vont mieux. La vaccination reste cependant notre meilleur atout pour l'avenir.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous faire vacciner n'hésitez pas à contacter la mairie.



Anne Schmitt
Maire de Pailharès

ÉVÉNEMENTS

Annulation de l'Ardéchoise

L'association l'Ardéchoise Cyclo Promotion, lors de la réunion de son Comité Directeur de ce vendredi 16 avril, a décidé d'annuler l'édition 2021 des 18 et 19 juin prochain de l'Ardéchoise. Cette décision a été prise en raison des trop nombreuses incertitudes dues à la situation sanitaire. C'est la 2ème édition de l'Ardéchoise qui est annulée à cause de la pandémie de Covid-19.

LE COUP DE COEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Anatomie d'un soldat, de Harry Parker

Chaque mois, la bibliothèque de Pailharès vous présente un livre coup de coeur.

Tom Barnes est un soldat, capitaine dans l'armée britannique. Matricule BA5799. Il est en mission lorsqu'il pose le pied sur un engin explosif. Commence alors le récit de son évacuation et de son combat pour survivre. Un récit qui peut sembler banal, déjà lu. Sauf que l'auteur a choisi de raconter cette histoire à travers le regard de 45 objets (sac à main, vélo, basket, sonde, garrot...) Chacun raconte alors un moment de la

vie du soldat. C'est toute l'originalité de ce livre.

Le lecteur est ainsi plongé dans les complexités d'un conflit et dans la quête du soldat à se reconstruire, à s'accepter comme il est dorénavant.

Un récit poignant.

Retrouvez ce livre (et plein d'autres !) à la bibliothèque de Pailharès, le mardi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h.

VIE LOCALE

Un nouvel orthophoniste s'installe à Saint-Félicien

Lorsque Claire Eliet, adointe au maire de Saint-Félicien, apprend le départ de Véronique Sarles, orthophoniste à Saint-Félicien, elle commence tout de suite à chercher un.e remplaçant.e.

Ce professionnel de santé évalue et traite les troubles de la communication et du langage, notamment chez les enfants, ce qui implique un suivi régulier et fréquent. Il est donc vital de trouver un.e remplaçant.e au plus vite, pour éviter aux habitants du canton de faire des kilomètres chaque semaine pour aller consulter.

Claire envoie une annonce gratuite sur Ecopartage, une liste locale d'échanges

et de partage de ressources. Chacun fait suivre à ses contacts personnels jusqu'à ce que, par chance, l'annonce arrive dans la boîte mail d'Emmanuel Chrétien, un jeune orthophoniste qui cherche justement à s'installer dans la région.

Le CCAS propose de lui louer une partie d'un appartement pour qu'il puisse s'installer en attendant l'ouverture de la maison de santé. Et depuis début avril, Emmanuel Chrétien exerce à son cabinet, au 6 place de l'Église à Saint-Félicien.

Vous pouvez le contacter par téléphone au 06 67 75 08 19.



VOTRE CONSEIL

Démission

Charly Bertrand a souhaité que nous publions sa lettre de démission du Conseil Municipal. La voici donc ci-dessous.

Madame le Maire,

D'une part le non respect de certaines décisions et de valeurs morales me mettant en porte à faux avec des intervenants extérieurs et d'autre part la méthodologie de travail floue ne s'accordant ni au pragmatisme ni à ma manière d'œuvrer, m'amènent à vous remettre mon mandat de conseiller municipal.

Je vous demande la publication intégrale de ce courrier dans le bulletin municipal.

Cordialement.



PRATIQUE

Contactez la mairie :

04 75 06 00 65
mairie@pailhares.fr

Horaires d'ouverture :

lundi : 13h00 – 17h00
mercredi : 8h30 – 12h00
vendredi : 8h30 – 12h00

Permanence du maire :

vendredi : 8h30 – 12h00

Permanence des conseillers :

samedi : 11h00 – 12h00

Toutes les infos sur :

www.pailhares.fr